

Vidéo. E. Maitre (FRS) Le traité sur l'interdiction des armes nucléaires dans le contexte du désarmement

mardi 17 juillet 2018, par [Emilie DAEL CAUSSE](#), [Emmanuelle MAITRE](#), [Fabien HERBERT](#), [Jérémy ROCQUES](#), [Pierre VERLUISE](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Emilie DAEL CAUSSE](#), [Emmanuelle MAITRE](#), [Fabien HERBERT](#), [Jérémy ROCQUES](#), [Pierre VERLUISE](#), Vidéo. E. Maitre (FRS) Le traité sur l'interdiction des armes nucléaires dans le contexte du désarmement, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 17 juillet 2018.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Emmanuelle Maitre, Chargée de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) répond aux questions de Pierre Verluise, fondateur du Diploweb.com. Elle dresse avec pédagogie et précision un vaste tableau d'ensemble d'un sujet majeur.

QUESTIONS :

- . Quelles sont les idées fausses sur ce traité d'interdiction ?
- . Quelles sont les idées à retenir sur le désarmement nucléaire ?
- . Quels sont les signaux faibles à suivre prochainement sur [le thème du désarmement nucléaire](#) ?

Cette vidéo peut facilement être diffusée en classe ou en amphi pour illustrer un cours ou un débat.

Résumé par Emilie Dael Cause pour Diploweb

Le 7 juillet 2017, 122 États de la communauté internationale ont adopté un traité interdisant la possession, la fabrication, la production et l'usage des armes nucléaires. Ce traité peut-il avoir un impact en termes de désarmement ? Peut-il abolir l'arme nucléaire ? Un an après, il est judicieux de faire un point.

Quelles sont les idées fausses sur ce traité d'interdiction ?

Deux idées fausses émergent à propos de ce traité d'interdiction. La première est celle selon laquelle il va conduire à l'abolition rapide de l'arme [nucléaire](#). Cette croyance est celle des États qui ont impulsé sa signature et des ONG en faveur de la paix. Or si l'on compte 58 pays ratificateurs, il apparaît que ni les puissances dotées ni leurs alliés en Europe ou en Asie du Sud ne ratifieront le traité. Malgré une vaste mobilisation internationale, il apparaît donc que les États concernés ne participeront pas au mouvement, décrédibilisant ainsi l'idée d'une dynamique presque immédiate de désarmement.

À l'inverse, les pays dotés de [l'arme nucléaire](#) avancent que ce traité est absurde et qu'il n'aura aucun effet. Une idée elle aussi erronée car la signature témoigne d'une certaine fronde des États non dotés qui ne peuvent plus concevoir que leur propre sécurité soit guidée par les doctrines de neuf États seulement.

La dernière idée fautive en lien avec ce traité est que le processus de désarmement serait à l'arrêt. Pourtant, des baisses massives dans les [arsenaux nucléaires](#) sont observées ces dernières années. Par exemple, des traités d'interdiction d'essais [nucléaires](#) ont été ratifiés dans huit des neuf États dotés. Le processus de désarmement par réduction progressive a donc fonctionné. Toutefois, il est vrai que l'on constate des améliorations qualitatives de l'armement des pays dotés par une modernisation du stock d'armes et que certains pays comme [la Chine](#), [l'Inde](#) ou [le Pakistan](#) continuent d'augmenter leurs stocks d'armes.



Quelles sont les idées à retenir sur le désarmement nucléaire ?

En premier lieu, il est primordial d'avoir à l'esprit qu'il ne peut y avoir de désarmement si les conditions de sécurité ne le permettent pas, c'est-à-dire si le pays concerné ne perçoit pas la menace extérieure diminuer. Ainsi, il n'est pas possible d'envisager un désarmement de [la planète](#) tant que les conflits ne seront pas résolus.

Par ailleurs, [l'arme nucléaire](#) n'est pas uniquement un outil sécuritaire mais elle constitue également un outil de prestige national. De fait, il serait erroné de penser que l'amélioration de la sécurité des pays conduirait de manière automatique à une politique de désarmement. Pour cause, les États perçoivent [l'arme nucléaire](#) comme de moyen de se prémunir des risques actuels mais aussi futurs. Pour aboutir à la dénucléarisation, il faudrait une dynamique collective forte. La possibilité d'une norme internationale allant dans ce sens pourrait avoir un sens dans le futur, c'est une piste encore peu probable mais qui pourrait le devenir.

La dernière idée phare portant sur [l'arme nucléaire](#) est que grâce à une forme de stigmatisation, il pourrait y avoir des pressions sur les États pour limiter son usage et conduire à son abolition. Ce processus s'est déjà déployé dans le passé contre d'autres armes de destruction massive comme les mines antipersonnel. Mais cette pression morale contre [le nucléaire](#) peine à émerger. [L'arme nucléaire est au cœur des doctrines des États](#), il est donc difficile d'envisager ce processus aujourd'hui.

Quels sont les signaux faibles à suivre prochainement sur le thème du désarmement nucléaire ?

Le premier signal faible à suivre de près est celui du développement des pressions morales contre l'usage du [nucléaire](#). Bien que cela soit fort douteux pour l'instant, le traité pourrait avoir des effets d'infléchissement des politiques des élus dans des pays à la population anti-nucléaire.

Aussi [l'arme nucléaire](#) est très coûteuse. Peut-être les élus pourraient-ils estimer que son coût

est disproportionné par rapport à l'avantage qu'elle procure. Des discussions et des débats autour du financement pourraient conduire à un processus de désarmement.

Enfin, le traité d'interdiction ne contraint que ceux qui le ratifient. En revanche, s'il y avait une procédure juridique au niveau de la Cour Internationale de Justice dans les années à venir, cela aurait des effets plus globaux. Si une procédure portant sur la licéité de [l'arme nucléaire](#) est peu probable, elle aurait toutefois des conséquences nombreuses et difficiles à anticiper aujourd'hui.

Copyright pour le résumé Juillet 2018-Del Causse/Diploweb.com

Sur le nucléaire, le Diploweb.com vous propose encore les vidéos suivantes :

- . [Eric Danon : La dissuasion nucléaire a-t-elle un avenir ?](#)
 - . [Emmanuelle Maitre : Quel avenir pour l'accord nucléaire iranien ?](#)
 - . [Benjamin Hautecouverture : La Corée du Nord et l'arme nucléaire](#)
 - . [François Géré : Un stratège français d'envergure, P.-M. Gallois et le nucléaire](#)
 - . [François Géré : Lucien Poirier, stratège français de la dissuasion nucléaire](#)
 - . [Benjamin Hautecouverture : Quelle prolifération nucléaire ?](#)
-

P.-S.

Emmanuelle Maitre, Chargée de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).
Pierre Verluise, Docteur en Géopolitique et fondateur du Diploweb.com. Images et son :
Jérémy Rocques. Montage : Fabien Herbert. Résumé : Emilie Dael Causse.